



PASSEPORT LOISIRS N°

Validité : 2025

Aide de la Commune de Limalonges

Pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle,
pour une sortie scolaire ou organisée par une association.

Bénéficiaire

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

79190 LIMALONGES

CONDITIONS D'UTILISATION :

Cette aide est d'une valeur de cinquante euros ou du montant réel de la cotisation si celle-ci est inférieure. Elle est réservée aux jeunes âgés de 0 à 18 ans inclus et domiciliés à Limalonges.

Un seul Passeport est délivré par année civile au même bénéficiaire.

Pour obtenir le versement de l'aide, le bénéficiaire devra présenter à la mairie ce document complété par l'association ou l'établissement scolaire.

L'aide sera versée par virement après remise à la mairie d'un relevé d'identité bancaire.

Le bénéficiaire devra être en mesure de prouver son âge et son domicile.

Partie à compléter par l'association sportive ou culturelle ou l'établissement scolaire

Nom : _____

Adresse : _____

Activité pratiquée par le bénéficiaire : _____

Montant (de la carte d'adhérent, de la licence ou pour la sortie du reste à charge pour la famille): _____

Nom du signataire et fonction : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____